

Envoi par courriel
duchesne.dany@hydro.qc.ca

Québec, le 18 juin 2008

Monsieur Dany Duchesne
Chef de projets et porte-parole
Direction principale – Projets de transport et construction
Hydro-Québec Équipement
Place Dupuis, 11^e étage
855, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Questions provenant d'un participant à l'audience
Projet de construction d'une ligne à 315 kV, la ligne Chénier-Outaouais**

Monsieur,

Veuillez trouver, par la présente, des questions adressées à la commission provenant d'un participant à l'audience.

1. Il est indiqué dans l'étude d'impact que deux départs de ligne à 315 kV seraient ajoutés au poste Chénier (PR3.3, p. 8). Pourquoi deux départs de ligne sont-ils requis alors que le projet concerne la construction d'une seule ligne à 315 kV?
2. Il a été remarqué que des travaux (fondation et bétonnage) ont débuté à l'intérieur du périmètre du poste Chénier, côté nord-est. Quelles en sont les raisons?
3. Il a également été remarqué que des travaux exploratoires (forage) ont eu lieu à l'extérieur du périmètre du poste Chénier, au nord-est. Est-ce en prévision d'un agrandissement? Pourriez-vous fournir plus d'information à cet égard? Ce type d'activité nécessite-t-il des autorisations gouvernementales et le cas échéant, de quel ordre?
4. Quel est le revenu brut annuel escompté en provenance du marché ontarien qui serait alimenté par la ligne Chénier-Outaouais? Quel est le revenu net annuel escompté?
5. Est-ce que l'intensité des bruits d'impact varie en fonction de la charge sollicitée sur le réseau au moment de la manœuvre qui les provoque?

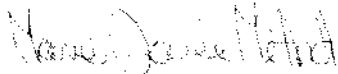
...2

6. Sur le côté sud du poste Chénier, des piquets d'implantation de pylônes ont été observés passant au-dessus d'un talus existant sur lequel se trouve un écran végétal composé d'arbres. Est-ce que le passage de cette ligne altérera l'écran végétal? Si oui, quelles sont les mesures correctives prévues?
7. De quelle façon la ligne projetée croiserait la ligne à 735 kV existante? Pour quelles raisons le passage de ces lignes nuirait à l'implantation d'un écran végétal?

Une réponse de votre part serait appréciée d'ici le 27 juin prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c. c. Madame Carole Ménard, conseillère – Gestion stratégique
Hydro-Québec Équipement